



Fédération Française
de Spéléologie

Lyon, le 28 mars 2013

à Bernard TOURTE
Président du Spéléo Secours Français

Réf. 2013-29
Suivi
Tél. 04 72 56 35 71
Courriel secretariat@ffspeleo.fr
Objet saisine ca sur présence des pdts
de commissions aux réunions

Bonjour,

Le courrier que tu m'as transmis avant le dernier conseil d'administration, pose la question de l'adaptation de l'actuelle organisation de la fédération face au souhait que tu exprimes sur la représentation des commissions au sein du Conseil d'Administration.

Comme je te l'ai dit en réunion du CT SSF, les pôles sont mis en place depuis quelques mois à peine et il faut laisser du temps pour que le fonctionnement soit optimum, il n'est donc pas à l'ordre du jour de saisir les Grands Electeurs sur une décision qu'ils ont mis en œuvre, il y a moins d'un an.

En ce qui concerne la participation des Présidents de commission aux réunions du Conseil d'Administration, je te rassure : d'une part, il est prévu que les Présidents de commission assistent une fois par an au Conseil d'Administration, et d'autre part, bien sûr, si l'actualité le nécessite, les Présidents de commission sont conviés pour évoquer le sujet qui les concerne donc il est d'ores et déjà acter qu'un membre du conseil du SSF soit présent aux réunions qui auront à l'ordre du jour des points concernant le SSF.

Bien cordialement.

Laurence TANGUILLE

Présidente

